



PHNOM PENH, CAMBODGE, 26-27 MAI 2011

---

\* \* \*

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE  
LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA**

par

**M. OMAR NDOYE, RAPPORTEUR DE LA CECAC  
SUR LES QUESTIONS RELATIVES AU VIH/SIDA  
SÉNÉGAL**

Seule la version lue fait foi

Je voudrais d'abord remercier la section cambodgienne de nous avoir reçus.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour transmettre à cette section et à son gouvernement, mes plus sincères félicitations pour la récompense obtenue, lors de la cérémonie des Prix des Objectifs du millénaire, qui a eu lieu à New York, en septembre dernier. Le Gouvernement cambodgien a mérité une reconnaissance officielle de l'ONU pour, et je cite le communiqué « l'excellence du leadership national, son engagement et les progrès vers la réalisation de l'objectif 6, et plus particulièrement (pour avoir) enrayer et inverser la propagation (du VIH/SIDA) ». Je laisserai le soin à nos hôtes de préciser comment ils ont atteints ces résultats.

Pour mémoire, je rappelle que dans mon dernier rapport, livré à Casablanca, au Maroc, je vous avais entretenus de :

- la difficulté de mettre en ligne les législations sur le VIH/SIDA (demande faite lors de la réunion du Réseau de Bamako),
- la fourniture d'une revue par le Secrétariat,
- la mise à jour de la liste des coordonnateurs,
- la 5<sup>e</sup> Conférence francophone sur le VIH/SIDA,
- l'évolution du protocole d'accord avec ONUSIDA.

Aussi, nous avons également décidé que le Secrétariat nous ferait parvenir directement toute correspondance relative au Réseau.

Ensuite, au cours de la réunion, nous avons auditionné ONUSIDA, le Bureau international du travail et le Dr Othman Mellouk sur les accords de propriété intellectuelle. Nous avons adopté un rapport sur la pénurie de personnel médical dans les pays du Sud et deux résolutions. Je voudrais vous informer des suivis dont ont fait l'objet ces différentes questions.

### **Protocole d'accord entre l'APF et ONUSIDA**

Suite à la conclusion d'un Accord-cadre entre l'OIF et l'ONUSIDA, signé en décembre 2009 par SEM Abdou Diouf et le directeur exécutif d'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, l'APF et les opérateurs de la Francophonie ont été invités à négocier leur propre protocole avec ONUSIDA. L'APF a été le premier partenaire de la Francophonie à s'exécuter. Le Protocole d'accord entre l'APF et l'ONUSIDA a été entériné par l'Assemblée plénière de l'APF en juillet 2010, et signé par Messieurs Sidibé et le président de l'APF, M. Yvon Vallières. M. Sidibé, retenu à New York, s'est fait représenté à Dakar, par son conseiller senior, notre ami Jean-

Élie Malkin et par la Directrice de la région de l'Ouest et du Centre de l'Afrique d'ONUSIDA, Dr Meskerem GRUNITZKY-KEKELE. M. Malkin, M. Berberat et moi avons tenu une conférence de presse sur ce Protocole d'accord.

Le Directeur exécutif d'ONUSIDA a fait parvenir un message qui a été lu à l'Assemblée plénière de l'APF par M. Vallières. Dans cette communication, M. Sidibé portait à notre attention qu'encore aujourd'hui 370 000 bébés sont toujours contaminés, à leur naissance, par le VIH alors que cette transmission mère-enfant peut être entièrement prévenue, que l'inégalité et la violence dont les femmes sont victimes, associées à la stigmatisation des groupes vulnérables au VIH, restent les principaux facteurs qui empêchent l'atteinte de l'ODM 6.

De toute évidence, nous avons entendu son message en organisant la réunion du Réseau sur le thème du *Rôle de l'État dans la prise en compte des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH*.

La collaboration qui s'est établie depuis avec ONUSIDA, nous a amenés à tenter de proposer une résolution au Sommet des chefs d'État de gouvernement qui a eu lieu à Montreux, en Suisse. Cette initiative a échoué. Nous pourrions reprendre cette démarche auprès de la Conférence ministérielle prévue à Paris en décembre prochain. Mais l'initiative doit venir des pays, des chefs d'État et non du Réseau, c'est une question de procédure.

Nous avons également collaboré avec ONUSIDA lors de la Ve Conférence francophone sur le VIH et avons été associé à l'événement satellite organisé par l'ONUSIDA à Montreux, lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Je remercie mon collègue et ami burkinabé, Salvador Yameogo, de m'avoir suppléé en participant à cet événement.

D'autre part, ONUSIDA nous a assistés dans l'élaboration du projet de résolution sur lequel nous nous pencherons à la fin de nos travaux et a contacté ses bureaux régionaux afin de les prévenir que certaines sections pourraient avoir recours à leur expertise pour préparer le débat que nous tiendrons ultérieurement. Cette dernière démarche représentait le premier balbutiement d'une collaboration plus soutenue à établir entre nos deux organisations, sur le terrain.

Incidemment, nous traiterons de la question de l'avenir de ce Protocole d'Accord entre l'APF et L'ONUSIDA à la faveur d'un point ultérieur à cette réunion.

### **La Norme de travail du BIT**

Lors de notre réunion à Casablanca, nous avons auditionné Me Anna Torriente, Avocate principale au Bureau international du travail, qui nous avait présenté une nouvelle Recommandation internationale qui devait être adoptée en juin 2010.

En avril dernier, M. Berberat et moi lui avons écrit afin de lui demander de nous informer des suites de ce dossier. Les documents suivants apparaissent en annexe de mon rapport : d'abord la lettre de Mme Torriente en réponse à celle que nous lui avons fait parvenir, et un court texte de qui reprend l'essentiel de cette nouvelle Recommandation. (Annexe 1 et 2). Le texte complet sur la Recommandation est disponible sur le site WEB de l'APF.

(Annexe 1 et 2). Le texte complet sur la Recommandation est disponible sur le site WEB de l'APF.

Je crois qu'il est important de noter que Mme Torriente nous informe dans sa lettre que les 183 pays membres de l'Organisation internationale du travail, ont été saisi de cette Recommandation et doivent dans un délai de 12 mois, transmettre cette nouvelle norme à leurs autorités nationales et indiquer les mesures prises pour donner effet à ces dispositions, le cas échéant.

Je pense qu'il conviendrait que les coordonateurs du Réseau se saisissent de cette question, et interrogent leurs autorités sur le suivi qu'ils entendent donner à cette nouvelle Recommandation.

Je profite de l'occasion pour vous dire qu'au Sénégal nous avons déjà fait l'exercice de comparer nos législations nationales avec cette Recommandation et il appert que nos textes sont conformes aux clauses de ce nouvel instrument.

### **L'accès aux médicaments et les ADPICs**

Lors de notre rencontre à Casablanca, nous avons bénéficié d'un exposé rigoureux, mais accessible, donné par le Dr Othman MELLOUK, du Maroc, sur les possibilités qu'offrent les accords internationaux de propriété intellectuelle, les ADPICs, aux pays en voie de développement, pour accéder aux médicaments à moindres coûts.

L'exposé du Dr Mellouk est affiché sur notre site WEB.

Le 15 mars dernier, l'ONUSIDA, le PNUD et l'Organisation mondiale de la santé ont publié un communiqué de presse, faisant part de leur préoccupation quant à la durabilité à long terme de l'accès à un traitement abordable du VIH. Ils en appelaient aux autorités des pays, lors de la signature d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux, à garantir la conformité de ces accords avec les principes de la Déclaration de Doha qui permettent l'accès à des médicaments antirétroviraux à moindre coût. Le communiqué est en annexe de ce rapport. (Annexe 3) J'appelle tous mes collègues à la plus grande vigilance sur ce sujet crucial. La santé publique ne doit pas être sacrifiée aux intérêts commerciaux à court terme par nos gouvernements.

## **Le Rapport sur la pénurie de personnel médical qualifié et l'exode des compétences**

À Casablanca, je vous avais soumis un rapport sur la pénurie de personnel qualifié et l'exode des compétences, lequel, après modifications, a été présenté à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles qui, lors de sa réunion à Hoi An, l'a entériné. La Commission a apporté des modifications à la résolution que nous avons adoptée, et cette résolution modifiée a été entérinée par l'Assemblée plénière de l'APF.

## **Autres résolutions portant sur le VIH/SIDA adoptées par l'Assemblée plénière de l'APF et question soumise au Secrétaire général de la Francophonie**

L'Assemblée plénière de l'APF a adopté deux autres résolutions portant sur le VIH :

- la première, proposée par ce Réseau à Casablanca, portait sur la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, sur l'accès aux médicaments et sur les restrictions au voyage à l'égard des personnes atteintes du VIH. Ultérieurement, nous avons été heureux de souligner, sur le site WEB de l'APF, les contributions majorées de la France et du Canada au Fonds, et ce en conformité avec notre résolution. M. Svend Robinson nous donnera un bilan plus détaillé des résultats de la dernière reconstitution du Fonds mondial;
- en second lieu, l'Assemblée plénière a adopté une résolution réclamant de la Conférence internationale sur le VIH/SIDA, qu'elle offre des services d'interprétation et de traduction en français à cet événement d'envergure internationale prévu en anglais seulement. Notre Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Legendre, appuyé ici par le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, a saisi les organisateurs de cet événement de la revendication de l'APF, mais nos lettres sont restées sans réponse. Informé, le ministre français des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner, a assuré M. Legendre que la question de la défense du français dans les foras internationaux bénéficiait de son encouragement. Il a demandé à être tenu informé des réponses que nous recevions sur le sujet.

Toujours relativement au suivi à l'Assemblée plénière de l'APF, j'ai eu l'honneur de poser la question au Secrétaire général de la Francophonie, au nom du Réseau, sur le rôle de plaidoyer de la Francophonie en matière de respect des droits de la personne comme moyen de riposte au VIH et sur la reconstitution du Fonds mondial. Dans sa réponse, SEM Abdou Diouf nous a montré qu'il s'investissait personnellement dans cette cause, alors que l'OIF n'a pas de programme en santé. Ainsi, au nombre des actions qu'il a posées et dont il nous a fait part, je ne mentionnerai que la signature de l'Accord-cadre avec ONUSIDA, le message qu'il

m'a chargé de livrer en son nom à la Ve Conférence francophone sur le VIH/SIDA, de Casablanca, et son intervention auprès du président français Nicolas Sarkozy et du premier ministre canadien, Stephen Harper en faveur d'une majoration de la contribution de leurs pays respectif au Fonds mondial contre le SIDA. La réponse de SEM Abdou Diouf est en annexe à ce rapport. (Annexe 4)

### **La Revue de presse**

Le Secrétariat nous a fait parvenir quelques revues de presse sur des dossiers stratégiques et exerce une veille.

Il nous invite cependant à nous abonner au site Actu VIH, qui constitue, à ce jour, la source la plus intéressante en matière d'information sur le VIH. On y retrouve des nouvelles en provenance de tous les pays de la Francophonie, en français. Et il y a souvent de très bonnes nouvelles, alors il convient que tout un chacun s'y abonne. Pour ce faire il suffit d'écrire au [webmeste@lecrisp.net](mailto:webmeste@lecrisp.net). La conseillère du Réseau vous fera parvenir un courriel vous indiquant le nom du site et comment s'y inscrire.

### **La liste des Coordonnateurs**

Maintenir une liste de coordonnatrices et de coordonnateurs est une tâche complexe. Actuellement, les pays suivants ont des Coordonnatrices ou des Coordonnateurs au Réseau : Andorre, Communauté française de Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap vert, Centrafrique, Gabon, France, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Luxembourg, Macédoine, Mali, Monaco, Maroc, Mauritanie, Laos, République démocratique du Congo, Rwanda, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Val d'Aoste, Vanuatu. Je souhaite la bienvenue au Canada, qui participe à notre réunion pour la seconde fois, et à la section québécoise. Nous souhaitons évidemment que vous restiez avec nous, le Canada étant responsable de l'Initiative de Muskoka sur la santé des femmes et des enfants et le Québec parce qu'on nous a informés qu'il y a chez vous des pratiques sur le VIH dont nous pourrions bénéficier.

### **Autres actions du Réseau**

Au-delà de la réunion du Réseau et de ses suivis, l'APF a traité du VIH dans d'autres foras :

La Ve Conférence francophone sur le VIH/SIDA ; une dizaine de parlementaires et fonctionnaires ont participé à la Ve Conférence sur le VIH/SIDA qui s'est tenue à Casablanca, en mars 2010. Ils y ont pris la parole en atelier et j'ai représenté le

Réseau à la cérémonie de clôture, au cours de laquelle j'ai lu le message du Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf. La VIe Conférence francophone sur le VIH/SIDA se tiendra à Genève, du 25 au 28 mars 2012. Nous sommes actuellement en négociation avec les organisateurs afin d'évaluer la participation du Réseau. Nous examinons également les possibilités de tenir la réunion du Réseau à Genève, afin de la faire coïncider avec cette Conférence, comme il en avait été décidé à Casablanca.

La Conférence des présidents d'assemblées et de sections de la région Afrique : Cette Assemblée a tenu un débat sur le VIH/SIDA, à l'occasion de sa réunion qui s'est tenue à Brazzaville, au Congo, début février 2011. De ces débats nous retenons les conclusions suivantes :

- Exhortation des pays à nommer des coordonnateurs et à participer activement aux réunions du Réseau, notamment au Cambodge;
- Évaluation des lois VIH/SIDA;
- le Financement de la lutte contre le VIH/SIDA par les budgets nationaux;
- Questionnement sur le rôle précis de l'ONUSIDA dans la lutte contre le VIH/SIDA;
- Renforcement du rôle des parlementaires dans la lutte contre la VIH/SIDA.

L'Assemblée régionale Afrique : cette instance s'est réunie à Rabat, au Maroc, mi-mai 2011, et elle a débattu, à la demande des présidents des assemblées nationales, de l'état des lieux en matière de législations, sur le VIH/SIDA. De ce débat je retiens les idées suivantes : **(SECTION À COMPLÉTER SUR PLACE)**

La Conférence internationale sur le VIH/SIDA à Vienne : Trois coordonnateurs de réseaux parlementaires de lutte contre le VIH/SIDA, membres de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) (Burkina Faso, Cameroun et Sénégal) ont activement participé aux travaux de cette Conférence et à ceux de la réunion des parlementaires qui l'a précédée, convoquée par le Parlement autrichien. À cette occasion nous sommes intervenus sur le respect des droits humain dans la riposte au VIH/SIDA, la procédure d'adoption de la loi sur le VIH/SIDA au Sénégal et les lois VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, notre Secrétaire général parlementaire a contribué à son niveau aux travaux du Réseau : il a d'abord écrit à la section de la Centrafrique l'invitant à nous transmettre son point de vue sur les allégations de malversation qui auraient eu pour conséquence, selon le quotidien Le Monde, d'interrompre l'accès au traitement pour des milliers de malades

centrafricains. Les deux missives du Secrétaire général sur ce sujet sont restées sans réponse. Ensuite, il a adressé une circulaire aux présidentes et présidents des sections. Dans ladite circulaire, il les invitait d'une part, à sensibiliser leurs autorités à l'importance d'inclure les coordonnateurs et coordonnatrices du Réseau dans leur délégation nationale lors de la Réunion de haut niveau sur le VIH/Sida convoquée par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, mi-juin prochain. D'autre part, à la demande de M. Robinson du Fonds mondial sur sida, il encourageait les coordonnateurs du Réseau qui le voulaient, à effectuer les démarches requises à leur participation au Forum des partenaires du Fonds mondial de lutte contre le VIH, prévu fin juin à São Paulo au Brésil. À ma connaissance, les coordonnateurs de la Centrafrique, de la Mauritanie et du Sénégal ont manifesté leur intérêt pour cette réunion, et finalement, en raison de la limite des moyens, je serai le représentant du Réseau à ce Forum.

### **Autres informations**

Je voudrais conclure mon rapport avec cinq informations d'ordre général, qui me semblent cruciales pour l'action que nous menons :

Premièrement, le 24 juin 2010, le PNUD et l'ONUSIDA ont conjugué leurs efforts et annoncé la création de la *Commission mondiale sur le VIH et le droit*, qui a pour mission, et je cite le communiqué de la Commission, *d'analyser ce que l'on sait des relations mutuelles entre les environnements juridiques, les droits de la personne et le VIH, de favoriser un dialogue public éclairé par le concret sur le besoin de lois et de politiques respectueuses des droits dans le contexte du VIH et d'identifier des recommandations claires et applicables assorties d'un plan concret*. Selon la Commission, il y aurait 106 pays qui disposent encore de législations qui font obstacles à des réponses efficaces au VIH. Deux membres sur 15 de cette Commission proviennent de pays de la Francophonie, soit pour l'Égypte le Dr Sherren El Feki, et pour le Canada M. Stephen Lewis.

Deuxièmement, le 23 novembre 2010, l'ONUSIDA a annoncé que 56 pays avaient réussi à stabiliser ou réduire de manière significative le nombre de nouvelles infections au VIH. Parmi les pays de la Francophonie, notons que le Burkina Faso, le Cambodge, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Rwanda, le Togo ont réduit le taux des nouvelles infections de plus de 25 % entre 2001-2009.

Troisièmement, le 29 mars 2011, les ministres des Finances et de la Santé de l'Union africaine réunis à Addis-Abeba ont reconnu ne pas avoir respectés les engagements d'Abuja sur le financement de la santé. À ce jour, 6 États africains sur 53 ont réalisé cet objectif, 32 investissent moins de la moitié des 40\$ par personne recommandé par l'OMS, 11 pays moins de 5\$ par personne.

Quatrièmement, le 20 novembre 2010 le pape Benoît XVI, peut-être influencé par la prise de position de la CECAC, lors de sa réunion au Luxembourg, a modifié sa position sur le recours au préservatif dans la riposte au VIH et admis et je le cite que « le recours au préservatif, dans tel ou tel cas, pourrait être une première étape pour réduire le risque d'infection au VIH. »

Enfin, nous sommes relativement satisfaits de voir que des chefs d'État de pays de la Francophonie, dont M. Paul Kagamé du Rwanda, M. Alpha Condé de la Guinée-Conakry et Ali Bongo du Gabon, ont officiellement annoncé leur intention de participer à la réunion de Haut niveau sur le VIH/SIDA, qui se tiendra à l'ONU à la mi-juin. Nous espérons que les coordonnateurs de ces pays feront partis de la délégation nationale.